

Monsieur François Fillon
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 30 juin 2010

Monsieur le Premier ministre,

Lors de la séance de questions au Gouvernement de mardi 29 juin, le groupe SRC, par la voix de son porte-parole Bruno le Roux, a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Liliane Bettencourt afin que toute la lumière soit faite.

A la question qui vous a été posée de savoir si vous seriez favorable à la création d'une telle commission, le ministre du budget François Baroin a répondu : « *S'il faut aller plus loin, la meilleure des modalités qui appartient à la sagesse de la représentation nationale sera accueillie avec bonheur, par l'ensemble du gouvernement* ».

Le groupe SRC vient de déposer une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête. Pour que cette proposition soit inscrite à l'ordre du jour de la session extraordinaire de juillet, il est nécessaire de modifier le décret du 22 juin 2010 portant convocation du Parlement en session extraordinaire afin d'en modifier l'ordre du jour et d'y inscrire ce texte.

Une telle démarche traduirait la volonté de l'exécutif de ne pas faire obstruction à la recherche de la vérité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Jean-Marc Ayrault